

A l'Expo : erreur de classement

Autor(en): **A.W.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **52 (1964)**

Heft 39

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

21 mars 1964 - N° 39

52^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 21 09

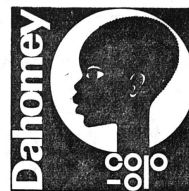
Administration
et vente au numéro:
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (021) 36 56 76

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.-
Étranger Fr. 7.75
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post 1.11791

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI



parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.

NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

SOMMAIRE

- Page 2: Que savez-vous des œufs ?
L'affaire Banago
- Page 3: L'hôpital de nuit en clinique psychiatrique
- Page 4: Mme M.-H. Lefauchaux
- Page 5: Les possibilités d'avenir offertes par la faculté des sciences
- Page 6: La voix des paysannes

A L'EXPO

Erreur de classement

Nos lectrices n'ignorent pas, je pense, qu'on pourra visiter, à l'Expo 64, un pavillon consacré à la « Vie civique ». On trouvera là, sans doute, en tableaux raccourcis, un aperçu des activités des citoyens dans la vie publique, des efforts pour améliorer nos institutions nationales, de l'action des partis politiques...

Les sociétés féminines qui s'intéressent aux droits dont jouissent les citoyens et les citoyennes y auront leur place. Il est naturel que les groupements qui, depuis de longues années, ont travaillé et travaillent encore à obtenir l'égalité des droits civiques entre les sexes figurent dans ce pavillon. Celui-ci s'honore de porter comme devise « démocratie, participation ». Effectivement, les associations qui ont réclamé — et obtenu sur le plan cantonal romand — le suffrage féminin, ont demandé la « participation » au gouvernement de notre démocratie. Elles ont leur place dans le pavillon « Vie civique ». Est-il logique que leurs adversaires y soient aussi ?

La situation des femmes qui se déclarent « contre le suffrage féminin » est-elle la même ? Ne peut-on pas s'étonner de les voir dans le pavillon de la démocratie ?

Certes, l'existence de cette société est parfaitement légitime. Ses membres sont libres de refuser les droits politiques, ils sont libres aussi de faire connaître leur opinion dans l'enceinte de l'exposition et de montrer comment ils entendent servir le pays.

Toutefois, leur place est-elle bien dans le stand de la démocratie ? Démocratie signifie gouvernement du peuple. Or, ces dames refusent de participer au gouvernement, donc elles ne sont pas démocrate. Elles constituent une classe de citoyens non-participants. Que font-elles donc dans ce lieu où la démocratie est à l'honneur ?

Nul doute que, dans un pavillon dédié aux questions éducatives ou sociales, ces adversaires du suffrage féminin se seraient trouvées dans le cadre qui leur convenait et qui les mettrait en valeur car elle ne refusent pas de faire partie de commissions communales, cantonales ou autres, qui s'occupent d'écoles, d'hygiène publique, de questions sociales.

Elles oublient que ce droit qu'elles utilisent sans vergogne a été conquis de haute lutte par ces suffragistes qu'elles combattent et dédaignent.

Cette contestation serait de mince importance si elle ne soulevait pas une question de principe : dans le pavillon de la « Vie civique », doit-on admettre des groupements, féminins ou masculins, qui ne sont pas démocrates ? qui ne croient pas qu'en Suisse, tous les citoyens et citoyennes doivent participer au gouvernement ? qui sont par conséquent partisan de la restriction du droit de vote et d'éligibilité ?

La simple erreur de classement dont nous nous occupons ici ne révélerait-elle pas, dans certaines sphères, une tendance au fléchissement de nos principes, une atteinte à la forme et à l'esprit de notre démocratie suisse ?
A. W.-G.

cherche pas à remédier à cet état de choses, la notion de couple n'évoque pas pour lui celle d'union véritable. Mais la femme, elle, commence à souffrir et à désirer s'élever au niveau de son mari.

LE ROLE DE LA MISSION

C'est là qu'intervient le rôle décisif de la mission quand il est bien compris. Personne n'oserait plus parler de paternalisme devant
(Suite en page 5)

Une candidate à la présidence des Etats-Unis

Margaret Chase Smith

« J'accepte le défi et j'attends avec plaisir la mise à l'épreuve », déclara le sénateur Margaret Chase Smith, le 27 janvier 1964, en annonçant sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

C'est ainsi que Mme Smith, du Parti républicain, pour la troisième fois sénateur aux Etats-Unis, devint la première femme politique candidate au plus haut poste de son pays. C'est elle qui, la première, en 1942, proposa une femme pour la vice-présidence et, en 1952, elle fut elle-même sollicitée pour un tel poste. Pendant plus d'une année, elle reçut une foule de lettres venues de cinquante Etats la pressant de se décider.

« Cela a eu de l'effet », avoue notre sénateur, qui se considère comme une républicaine modérée, mais croit que sa candidature brisera les barrières accumulées entre les femmes et la Maison-Blanche.

« Ce qui m'a peut-être le plus encouragée, dit-elle, c'est le fait que, avant moi, d'autres femmes ont préparé la voie qui m'a conduite à la Maison des représentants des Etats et au Sénat. Il était juste que je rende aussi service à mes semblables !

Le sénateur Smith, qui croit que « les femmes devraient espérer pour elles l'accès aux pouvoirs publics seulement sur la base de leurs qualités personnelles », a prouvé ses qualités propres, à l'entière satisfaction des votantes de sa terre natale du Maine qui l'élisent, il y a plus de vingt ans, à la Maison des représentants des Etats. En 1948, elles en firent la première femme élue au Sénat, et ceci sans qu'il y ait nécessité d'occuper un siège provisoirement vacant.

Femme coquette et impeccable, aux yeux bleus-verts, au gentil sourire, à la chevelure blanche neige et au teint aussi frais que celui d'une fleur, notre sénateur a de belles manières et un sens très vif de l'humour. Simplicité, intégrité et indépendance sont ses qualités maîtresses.

La finesse de Mme Smith, en politique, son courage et son efficacité ont suscité partout le respect et l'admiration. Un de ses confrères au Sénat l'a appelée « l'un des membres les plus précieux du Sénat », selon lui, elle possède bon sens, jugement, sagesse et discrétion. Un autre note que « jamais le charme féminin de Mme Smith n'a porté préjudice à ses devoirs de législatrice », et que « son travail ne lui a rien ôté de sa grâce naturelle ».

Le sénateur illustre elle-même ce qu'elle attend des autres femmes : « Soyez vous-mêmes, n'imitiez point les hommes, soyez féminines, mais n'insistez pas trop sur les privilèges féminins, n'essayez pas de partir du sommet, soyez certaines d'aimer le peuple et de vouloir son bien, toujours. »

Née à Skowhegan, dans le Maine, en 1897, elle était l'aînée des six enfants du barbier municipal et elle dut apprendre tôt la frugalité et le dur labeur. Elève de l'école secondaire, elle travaillait, le samedi, dans un magasin de la place, et, de nuit, comme opératrice aux Téléphones de la ville.

Plus tard, elle enseigna dans une école, puis géra une maison de commerce. Prenant une part active aux organisations féminines, elle devint présidente des Clubs professionnels féminins.

Mariée, en 1930, avec Clyde H. Smith, législateur du Maine, elle quitta son poste et

sa carrière pour de venir sa partenaire dans la vie publique. Après son élection à la Maison des représentants d'Etats, en 1936, Mme Smith le seconda dans ses recherches législatives.

Lorsque M. Smith mourut, en 1940, elle fut élue, à la majorité, pour terminer le mandat de son mari. Ce fut elle qui, dans l'histoire du Maine, obtint le plus grand nombre de suffrage et la plus éclatante des victoires. Après quatre périodes mandataires à la Maison des représentants des Etats, en 1948, elle obtint un siège au Sénat.

Depuis son entrée dans la vie publique, la politique de Mme Smith fut caractérisée par deux règles strictes. « J'ai fait le vœu, déclara-t-elle, de demeurer à mon poste sans quitter le peuple. »

Elle mène ses campagnes politiques par courrier quand le Sénat est en session et, d'autres périodes, par des visites officielles. Elle n'a pas son égal pour répondre à plus de 1600 appels consécutifs au Congrès. Même en tant que candidate à la présidence, elle s'est engagée à limiter ses campagnes aux « périodes où le Sénat ne vote pas les affaires législatives. »

Comme législateur, Mme Smith a démontré une extraordinaire habileté à mener à bien toutes les situations et à tenir bon lorsqu'elle est convaincue d'avoir raison.

« Je ne suis pas un sénateur gratte-papier et je ne veux pas céder mes responsabilités », dit-elle. Ses électeurs et collègues savent ce que cela signifie.

Distingué membre républicain des appropriations sénatoriales, des Services de l'armée et des comités de l'aéronautique et des sciences spatiales, elle a joué un rôle important dans quelques-unes des législations les plus significatives de ces dernières années.

Il est rare que Mme Smith fasse un discours au Sénat, mais quand elle en fait un, c'est avec un art consommé. « Je ne suis pas une oratrice », dit-elle, « j'énonce simplement des faits ». Dans les sessions de comité, elle est connue comme une questionneuse tenace.



La sénatrice, qui a couru le monde et conféré avec les chefs de nombreuses nations, est considérée comme l'un des ambassadeurs les plus efficaces d'Amérique.

Très matinale, Mme Smith est à son bureau à 8 heures et le quitte rarement avant 20 h. 30. Elle emporte même fréquemment du travail avec elle à la maison, ce qui lui laisse peu de temps pour sa vie sociale. Excellente cuisinière, elle prend plaisir à recevoir au cours de petits dîners d'information. « Mon travail est mon hobby », dit-elle.

Bien que la sénatrice Smith n'ait jamais suivi les cours d'une haute école, il lui a été décerné quarante récompenses honoraires et elle-même appartient à diverses sociétés professionnelles et honoraires. Elle a également reçu de nombreuses récompenses pour des services rendus à la collectivité ; elle fut plusieurs fois citée comme la « femme de l'année » et fut notée huit fois sur la liste Gallup comme étant l'une des dix femmes les plus admirées du monde. La presse sénatoriale la salue comme le plus valeureux sénateur en 1960.

Telle est la première femme à poser sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

La femme togolaise

au carrefour des temps

Nous avons eu récemment le privilège de rencontrer Mme Paul Junod, dont le mari est missionnaire dans le sud du Togo, et qui accomplit elle-même, parmi les femmes togolaises, un travail d'éducation d'une grande importance. Si, en effet, l'émancipation des peuples africains ressemble à certains égards à une course contre la montre, il est d'autres domaines où l'évolution est beaucoup plus lente, trop lente même, provoquant un déséquilibre souvent proche de la tension.

UNE RACE INFÉRIEURE

Ainsi en va-t-il de la situation de la femme du Togo qui, selon les anciennes traditions met les enfants au monde, les nourrit, travaille à la cuisine et aux champs... et se tait. Elle n'est pas une interlocutrice pour son mari ;

d'ailleurs, leurs chemins se rencontrent rarement et chacun travaille dans un secteur bien délimité. Madame mange à la cuisine avec les enfants et sert monsieur dans une autre pièce, elle sert aussi les visiteurs et retourne à la cuisine ; elle ne participe pas à la conversation, on ne lui dit rien. Son mari l'aime peut-être mais il ne lui vient pas à l'idée d'échanger des idées avec elle ; elle est vraiment d'une autre race.

Le fait apparaît particulièrement anormal à nos yeux d'Européens, dans les foyers où l'homme est évolué : il parle français, a fait des études, est fonctionnaire ou instituteur, mais sa femme, elle, n'a pas d'instruction et ne parle que la langue indigène ; son travail ménager l'absorbe tout entière et elle trouve naturel de rester à la place où elle a toujours vu sa mère, sa grand-mère. L'homme ne